

Invitation à soumissionner n° PCD/08/037

Annexe 1 – Termes de référence

I. Emplacements des fontaines

Environ 65 fontaines d'eau (eau froide et eau tempérée uniquement) sont installées aux étages ainsi que dans les lieux stratégiques des différents bâtiments de l'OMPI :

- bâtiments A. Bogsch et G. Bodenhausen I et II – 34, chemin des Colombettes, 1202 Genève ;
- bâtiment PCT (ex-OMM) – 41, avenue Giuseppe-Motta, 1202 Genève ;
- bâtiment P&G – 1, rue du Pré-de-la-Bichette, 1202 Genève ; et,
- bâtiment CAM – 13, route des Morillons, 1202 Genève.

II. Consommation

A titre indicatif uniquement, la consommation de bonbonnes d'eau et de gobelets durant les années 2004 à 2007 s'est élevé à :

Année	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Bonbonnes d'eau (19 litres)	6 464	4 375	5 836	6 845	5 880
Gobelets	554 900	201 300	573 000	608 700	484 475

III. Conditions du contrat

Le contractant devra fournir les prestations suivantes :

- a) livraison de bonbonnes d'eau et de gobelets sur demande de l'OMPI, dans un délai maximum de 48h ;
- b) livraison des bouteilles par racks ou palettes de grande capacité pour permettre un stockage optimal ;
- c) mise à disposition de racks de capacité réduite à côté de chaque fontaine ;
- d) entretien minimum trois fois par an avec changement des pièces en contact avec l'eau ;
- e) intervention / réparation sur les fontaines dans un délai maximum de 24h ;
- f) facturation mensuelle et par site de livraison.

Note : La mise en place des bouteilles dans les fontaines sera effectuée par l'OMPI.